

FORMATION

Médiation en Propriété Industrielle




Techniques et stratégies pour optimiser le rôle de l'avocat

Permettre à chaque participant d'acquérir les outils spécifiques du conseil et de l'accompagnement de son client en médiation (ou en ARA), d'intégrer la médiation comme outil stratégique du contentieux, et de renforcer ses compétences pour offrir à ses clients des solutions innovantes rapides et durables.

Les objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités de la médiation et de l'ARA, les outils du médiateur (et du juge de l'ARA) et les différentes phases du processus ;
- Comprendre quand et pourquoi mettre en place une médiation et les bonnes raisons de ne pas y recourir ;
- Favoriser l'adhésion du client, du confrère pour entrer en médiation ;
- Mettre en place une médiation judiciaire, conventionnelle ou solliciter une ARA et accompagner votre client à chaque étape du déroulement du processus ;
- S'approprier les leviers d'efficacité de négociation raisonnée et des techniques de communication ;
- Intégrer la médiation dans votre stratégie de prévention et de gestion des conflits, et l'articuler/la conjuguer avec la procédure judiciaire, l'ARA et les autres modes adaptés ;
- Choisir le médiateur adapté à vos besoins
- Valoriser les bénéfices pour votre client et votre cabinet

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Notre référent Handicap est Mme Sabrina Chair, joignable par mail : schair@cmap.fr

La durée

16 heures, soit 2 journées de 8 heures les 14 et 21 mars 2025

Coût de la formation

Le tarif est de 1400 € H.T. (soit 1680 € T.T.C.) pour les 16h de formation

Cette formation rentre dans le cadre de la formation continue des avocats et peut être prise en charge par le FIF PL.

Prérequis

Absence de prérequis

Public concerné

Avocats en Propriété Industrielle

Méthode

- Méthode active, avec exercices, mises en situation, partages de pratiques, debriefing
- Cas pratiques propres à la PI
- Apports théoriques et outils en soutien de la pratique
- Supports remis en fin de formation
- Dossier et outils remis sur un support numérique

Voies d'accès

- Formation continue
- Candidature libre

Délais d'accès :

11 jours ouvrés avant le début de la formation

Médiation en Propriété Industrielle

Techniques et stratégies pour optimiser le rôle de l'avocat


 AAPI


 INSTITUT
131

PROGRAMME

Jour 1: Identifier les leviers propres à la médiation

- ✓ Sortir d'une négociation sur les positions des parties, pourquoi et comment
- ✓ Les outils et techniques du médiateur : les grands principes de la négociation raisonnée et de l'écoute active appliqués à la PI
- ✓ Comment retrouver du pouvoir sur la solution au différend
- ✓ La roue de Fiutack et le déroulé d'une médiation
- ✓ Déterminer le mode de résolution le plus adapté à son dossier parmi les différents MARD

Jour 2: Optimisation du processus de médiation par l'avocat

- ✓ Comment identifier les dossiers pour lesquels une médiation serait une plus-value : les critères de sélection
- ✓ Comment être acteur de sa mise en place : le cadre conventionnel ou judiciaire / le choix du médiateur, des participants
- ✓ Pourquoi et comment préparer son client : Gérer la confidentialité / préparer sa BATNA et réfléchir sur celle de l'autre
- ✓ Comment optimiser le temps de la médiation : méthode pour accompagner son client de manière proactive pendant la médiation et tirer parti des apartés
- ✓ Sécuriser la fin de la médiation et gérer son articulation avec la procédure
- ✓ Quels leviers de développement pour le cabinet

Médiation en Propriété Industrielle

Techniques et stratégies pour optimiser le rôle de l'avocat

AAPI

 INSTITUT
 131

Vos intervenants



Christel Wilbois Lauzeral

Christel Wilbois Lauzeral est avocate conseil d'entreprises, médiatrice et formatrice en médiation. Diplômée du Magistère de juriste d'affaires et d'un DESS de droit des affaires et fiscalité, elle a exercé pendant 15 ans en entreprises avant de rejoindre la profession d'avocat. Elle est médiatrice certifiée depuis 2013, formée au processus collaboratif et à la négociation raisonnée. Médiatrice agréée auprès du CMAP, de la Cour d'appel de Paris et du CNMA, Christel intervient dans des médiations judiciaires et conventionnelles (conflits entre associés, partenaires commerciaux, et au sein des équipes en entreprises). Elle anime des formations à la médiation au sein d'entreprises, de cabinets d'avocats, d'écoles d'avocats et d'organismes de formation. Christel préside l'association d'avocats accompagnateurs en médiation Avomédiation depuis 2014.



Séverine Guyot

Séverine Guyot est avocate, médiatrice et formatrice en médiation. Diplômée du DEA de Propriété Littéraire et Artistique de Paris 2, elle exerce depuis plus de 30 ans en Propriété Intellectuelle. Elle est formée au processus collaboratif depuis 2017, à la négociation raisonnée depuis 2019 et est médiatrice certifiée depuis 2021. Médiatrice agréée auprès du CMAP, de la Cour d'appel de Paris et de Montpellier et du CNMA, Séverine intervient dans des médiations judiciaires et conventionnelles, en particulier en propriété intellectuelle et entre partenaires commerciaux. Elle est membre de l'APRAM, de l'AAPI, de l'AIPPI et d'Avomédiation.

Médiation en Propriété Industrielle

Techniques et stratégies pour optimiser le rôle de l'avocat


 AAPI


 INSTITUT
131

Dates

14 et 21 mars 2025

Civilité _____

Nom _____ Prénom _____

Date et lieu de naissance __ / __ / __ à _____

Société _____

Fonction _____

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel (contact inscription) _____

Courriel participant (si différent) _____

Comment avez-vous connu notre formation ? _____

Le tarif est de 1400 € HT (soit 1680 € TTC) pour les 16h de formation.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre du CMAP
- Virement bancaire
BNP PARIBAS Grande Armée
IBAN : FR 76 3000 4008 1300
0104 6941 451
BIC : BNPAFRPPPGA
- Autre (merci de préciser)

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par le CMAP-Institut 131 à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier au CMAP-Institut 131, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr ou par téléphone au 01 44 95 11 40.

* Tarif soumis à modification. Le tarif applicable sera celui en vigueur au jour de la facturation par le CMAP-Institut 131 .

- J'ai bien pris connaissance [des conditions générales](#) et compris la nature de mon engagement.
- J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux du CMAP-Institut 131
- J'accepte la diffusion de mon adresse email aux participants du groupe de formation.

Cachet de l'entreprise
date et signature

pour le CMAP - Institut 131
date et signature

Bulletin d'inscription à retourner par courrier au CMAP-Institut 131 - 39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par mail à institut131@cmmap.fr

N° NAF 8559A

Enregistrée sous le numéro 1175 56630 75
auprès du préfet de la région Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.


 CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

N°SIRET 435 001 557 00014
Contact et renseignements : 01 44 95 11 49
institut131@cmmap.fr